

# LA GESTION DES RIPISYLVES

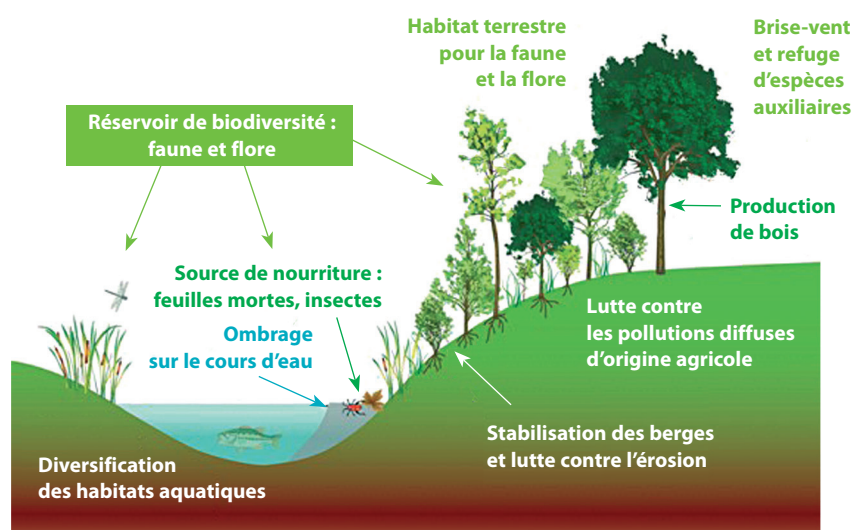
FICHE TECHNIQUE N°1 SEPTEMBRE 2022

## DÉFINITION

Sont considérées comme ripisylves (ou forêts rivulaires) les boisements à l'origine naturels, composés de diverses essences indigènes, qui occupent les bords de cours d'eau, leur lit majeur et les pentes attenantes. La largeur des ripisylves est variable en fonction des cours d'eau qu'elles bordent, de l'étendue et de la forme du lit majeur.

## FONCTIONS

### FONCTIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES DES RIPISYLVES



Source : CRPF

Bien que réduites en surface, les ripisylves assurent des **services écosystémiques importants** pour la conservation de la biodiversité. La qualité de l'eau et le maintien des berges par les systèmes racinaires des aulnes, frênes, saules et autres espèces.

Elles sont à la fois des réservoirs et des corridors de **biodiversité**, par leur ombrage, elles permettent à l'eau de conserver une fraîcheur favorable à la vie aquatique, enfin, elles constituent un **frein à l'érosion** des berges et représentent des zones d'extension et de ralentissement des crues, participant ainsi à la **régulation du système hydraulique, à la recharge des nappes alluviales et à la lutte contre les pollutions diffuses**.

Outre ces services écologiques, les ripisylves jouent un rôle essentiel en **freinant la propagation des incendies**. Elles peuvent aussi offrir des **services socio-économiques** via une production raisonnée de bois.

## ENJEUX

Alors que la préservation de la **biodiversité** est un enjeu majeur tant en France que sur le reste de la planète, il faut nécessairement prendre conscience que les **ripisylves sont des réservoirs de biodiversité à préserver impérativement**.

Les enjeux d'une gestion conservatoire des ripisylves sont directement liés à leurs fonctions écologiques essentielles.

Les propriétaires et les entreprises de travaux forestiers doivent être informés de la fragilité de ces milieux, afin de ne pas risquer de les dégrader par méconnaissance et en toute bonne foi.

# LA GESTION DES RIPISYLVES

## PRATIQUES POUR UNE BONNE GESTION DES RIPISYLVES

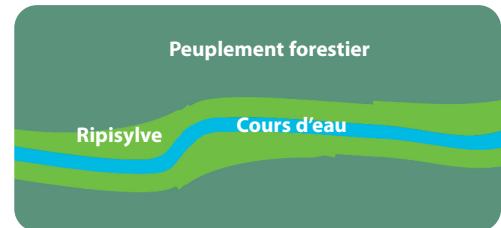
LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS MEMBRES DE FIBOIS LANDES DE GASCOGNE

### RIPISYLVE

La ripisylve est une zone qui doit faire l'objet d'une gestion particulière afin de protéger ce milieu spécifique.

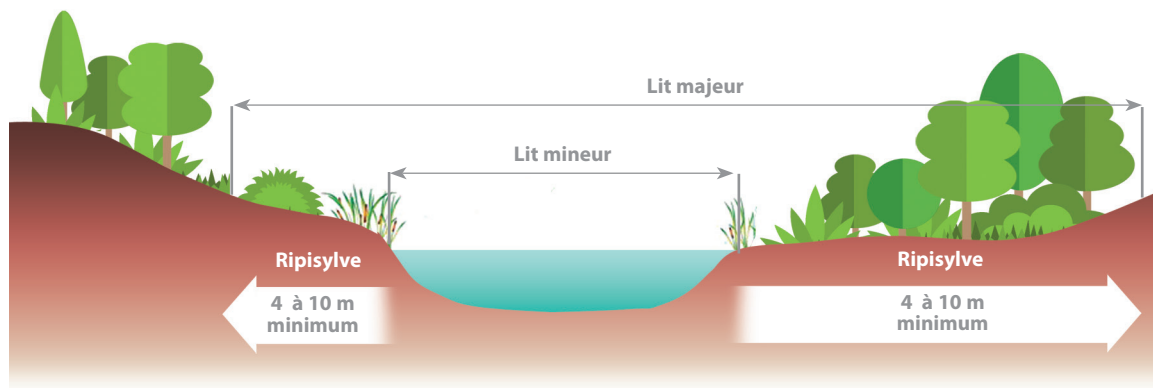
La gestion de la ripisylve doit être adaptée en fonction des spécificités du milieu et des objectifs recherchés.

Pour les cours d'eau, **la ripisylve doit faire l'objet d'un état des lieux afin d'être clairement identifiée.**



Lorsque le lit majeur est difficilement identifiable, la ripisylve est à minima de :

- 4 m de large minimum depuis la rive quand le lit mineur est **inférieur** à 2 m
- 10 m de large minimum depuis la rive quand le lit mineur est **supérieur** à 2 m



### PRATIQUE DE GESTION DANS LA RIPISYLVE

- Entretenir et récolter les bois : uniquement par coupe d'amélioration,
- Laisser des bois morts sur pied et au sol, sauf risque sanitaire,
- Retirer les rémanents tombés dans le lit du cours d'eau lors des interventions d'entretien,
- Éviter au maximum de débroussailler le sous-bois,
- Éviter autant que possible la circulation des engins,
- Maîtriser/contenir le développement des essences invasives parfois présentes comme l'Érable à feuilles de frêne (*Acer negundo*),
- Afin de maintenir un réseau continu de feuillus le long des cours d'eau, ne jamais transformer les ripisylves en plantations de résineux,
- Favoriser la reconstitution de boisements feuillus là où la ripisylve avait été remplacée par des peuplements résineux.

### RAPPEL : OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES *Entretien des cours d'eau*

Article L215-14 du code de l'environnement « ... le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique... ».

Il est à noter que certaines ripisylves sont également protégées au titre de la Directive Habitats de l'Union Européenne.

Le  
SAVIEZ-  
VOUS ?

L'interprofession FIBOIS Landes de Gascogne et les SEPANSO Landes, Gironde et Lot-et-Garonne (SEPANLOG), sont engagées dans un programme d'amélioration continue des pratiques forestières. Fruit d'un travail collectif, cette fiche et les bonnes pratiques qu'elle contient engagent les professionnels membres de FIBOIS Landes de Gascogne.